



# Changement de prix

À l'intention des agents et fournisseurs

---

## Prochain processus des demandes de changement de prix

Nous sommes à revoir le processus des demandes de changement de prix qui sera mis en place au printemps 2019 pour les produits **courants** (RA) et de **spécialité en approvisionnement continu** (SA). Pour les produits de spécialité en approvisionnement par lot (SL), le processus demeurera le même.

Afin de vous préparer, voici l'**échancier** du prochain changement de prix :

### Mars

- **25 mars** : publication des taux de change et des taux d'inflation
- **26 mars** : mise à jour de la calculatrice
- **26 mars au 5 avril** : période pour compléter les demandes de changement de prix

### Avril

- **8 au 12 avril** : préparation des documents pour la négociation de prix par l'équipe de la Gestion de l'offre
- **15 au 26 avril** : période de négociation (19 et 22 avril – jours fériés)
- **29 avril au 2 mai** : préparation des documents pour l'application des nouveaux prix négociés par l'équipe de la Gestion de l'offre

### Mai

- **3 mai** : confirmation et entrée en vigueur des nouveaux prix fournisseurs
- **26 mai** : date d'entrée en vigueur du prix de détail en succursale

Nous vous reviendrons prochainement avec plus de détails quant à la marche à suivre pour la soumission des demandes et les critères d'admissibilité.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA), par le biais de [Contactez SARA](#) ou par téléphone au 514 254-2711.

\*\*\* La traduction anglaise de cette capsule d'information suivra sous peu \*\*\*